

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC****n°2026.01.06****Séance du 03 Mars 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation :
	- en exercice	:	15	23 Février 2026
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le trois mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Éric PETIT, Yves DARLES, Adjoint.

Jocelyne MONTET, Françoise GUERRIERI, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Coralie RAVEL Conseillers.

Excusés : Véronique JANUEL, Éric GROS

Yvette CHOL a été nommée secrétaire

Objet de la délibération :**Approbation du compte financier unique (CFU) 2025
Budget PRINCIPAL n° 05800**

Le compte financier unique 2025 du budget principal a été arrêté à la somme de 1 754 910,57 € en recettes et de 1 644 727,13 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à réaliser en Investissement.

Le résultat de clôture du budget principal au 31 décembre 2025 se présente donc ainsi qu'il suit :

- o Un solde positif de 166 588,72 € en section de fonctionnement,
- o Un solde positif de 25 304.83 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2024,

Le fonds de roulement de clôture est excédentaire de 177 163,55 € avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2024 et les reports de 2025 sur 2026.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte financier unique 2025 lequel peut se résumer de la manière suivante :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 156 009.28	649 559.31	2 005 568.59
	Recettes réalisées (1)	B	743 646.77	1 011 263.80	1 754 910.57
	Restes à réaliser	C	323 760.00	0.00	323 760.00
Dépenses	Autonisation budgétaire totale	D	1 173 750.00	989 500.00	2 163 250.00
	Dépenses réalisées (1)	E	761 381.26	883 645.17	1 644 727.13
	Restes à réaliser	F	332 460.00	0.00	332 460.00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (1-2)	G = B - E	-17 125.19	127 518.63	110 193.11
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (1-1)	H	42 746.02	38 340.99	81 086.11
Solde investissement ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G - H	25 304.83	166 558.72	191 863.55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (1-1)	I = C - F	-14 700.00	0.00	-14 700.00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	J = H + I	10 604.83	166 558.72	177 163.55

1 Les recettes transférées et les dépenses effectuées, concernant les opérations réalisées et les opérations courantes

Le compte financier unique comprend également toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant l'exercice budgétaire passé.

Il présente la situation générale des opérations en distinguant :

- La situation au début de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- Les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- La situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- Le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- Et les résultats de celui-ci.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2025 présente les principales masses suivantes :

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (I)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISE	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	6 653,34
Subventions d'investissement versées	127,38	Neutralisations et régularisations	-204,68
Autres immobilisations incorporelles	11,17	Réserves	5 512,88
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	38,94
Terrains	1 351,36	Résultat de l'exercice	127,52
Constructions	4 175,69	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	898,23
Réseau et installations de voirie	4 529,12	TOTAL FONDS PROPRES (I)	13 026,34
Réseau divers	207,13	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	411,71	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIERES	0,00
Autres	391,72	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	905,51	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	740,59
Droits de retour relatif aux biens mis à disposition ou affectés	1 500,78	Dettes financières et autres emprunts	39,95
Immobilisations financières (nettes)	2,08	TOTAL DETTES FINANCIERES (2)	780,53
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	13 915,01	DETTES NON FINANCIERES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26,52
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	16,70
Créances	9,34	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)	43,22
Trésorerie	225,75	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	235,09	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	823,75
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	13 850,10	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	13 850,10

(1) Différence entre les amortissements et les dépréciations

A l'issue de cet exposé, Madame le Maire s'est retirée, elle ne prend pas part au vote, le Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Eric Petit, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré l'unanimité des membres présents :

-Approuve le compte financier unique 2025 du budget principal.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Prefecture
Le 06 mars 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 06 mars 2026

Maire Adjoint

Eric PETIT

